

Bureau des renseignements, de l'accès à l'information  
et des plaintes sur la qualité des services

PAR COURRIEL

Le 29 septembre 2015

Objet : Demande d'accès # 2015-07-35 – Lettre réponse

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 16 juillet 2015, concernant divers documents relatifs au dossier en lien à un « boathouse » situé sur le lac Manitou dans la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac.

Vous trouverez ci-joint, les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Bail du 4 février 1970, 2 pages;
2. Facture du 4 mars 1970, 1 page;
3. Facture du 21 janvier 1971, 2 pages;
4. Facture du 20 janvier 1972, 2 pages;
5. Facture du 16 février 1973, 1 page;
6. Facture du 28 décembre 1973, 1 page;
7. Facture du 3 février 1975, 1 page;
8. Facture du 1<sup>er</sup> février 1976, 1 page;
9. Facture du 1<sup>er</sup> février 1977, 1 page;
10. Facture du 1<sup>er</sup> février 1978, 1 page;
11. Facture du 1<sup>er</sup> février 1979, 1 page;
12. Facture du 1<sup>er</sup> février 1980, 1 page;
13. Facture du 15 décembre 1982, 1 page;
14. Facture du 1<sup>er</sup> février 2005, 1 page.

...2

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M<sup>me</sup> Nathalie Picard, analyste à votre dossier, par courriel à l'adresse [nathalie.picard@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.picard@mddelcc.gouv.qc.ca) en indiquant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bureau d'accès à l'information,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Julie Bissonnette

p. j. (15)



Gouvernement du Québec

Bail No 6970-493

Date: 4 février 1970

# MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

## SERVICE DU DOMAINE HYDRAULIQUE

Dossier No 1500/1966-84

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, ici représenté par monsieur P.-E. AUGER, sous-ministre des Richesses naturelles, autorisé aux présentes par l'arrêté du Lieutenant-Gouverneur en conseil numéro 3934 du 5 décembre 1968

ci-après appelé le BAILLEUR,

LEQUEL, loue à

demeurant à

ci-après appelé le PRENEUR

un emplacement désigné comme suit:

### DROITS DU PRENEUR ET DÉSIGNATION

Le droit d'occuper et d'utiliser le terrain de la Couronne faisant partie du lit du Lac Manitou aux fins d'y ériger et maintenir une rampe à bateau

ce terrain étant situé à l'intérieur et n'excédant en aucun cas des limites latérales qui sont décrites comme suit: des perpendiculaires à la direction moyenne de la ligne des hautes eaux ordinaires aux points de rencontre de cette ligne avec les limites latérales de la propriété riveraine du Preneur.

Le croquis faisant partie des présentes, portant le numéro P-2-3 en date du 29 mars 1966, représente l'étendue du droit d'occupation mais ne prévaut nullement sur la description qui précède en ce qui concerne les limites latérales du terrain sur lequel ce droit d'occupation est loué.

**DURÉE:**- Ce Bail est consenti pour une durée d'un (1) an à compter du 1er février 1970 et se renouvellera automatiquement, d'année en année, aux mêmes conditions. Le BAILLEUR pourra ne pas renouveler le bail pourvu qu'un avis à cette fin soit expédié par lettre recommandée au Preneur, trente (30) jours avant son expiration et le PRENEUR, moyennant un avis de quatre-vingt-dix (90) jours, expédié par lettre recommandée au Bailleur.

**LOYER:**- Le PRENEUR paiera au BAILLEUR un loyer annuel de \$12.00. Ce loyer sera exigible en entier, à la signature du bail ou avant la date de son renouvellement. Le paiement devra être fait au nom du Ministre des Finances et adressé au ministère des Richesses naturelles, à l'Hôtel du Gouvernement, dans la Cité de Québec.

Le PRÉSENT BAIL est fait aux charges et conditions suivantes:-

- 1° **Bâtisses:**- Le PRENEUR devra aviser le BAILLEUR de son intention de démolir en tout ou en partie ou de déplacer une bâtisse apparaissant sur le croquis faisant partie des présentes.
- 2° **Modification des lieux:**- Aucune modification au terrain loué ne pourra être faite, excepté celles sus-mentionnées, sans l'autorisation écrite du BAILLEUR.
- 3° **Domages:**- Le PRENEUR sera responsable de tous les dommages que pourraient causer ses ouvrages.
- 4° **Fin du bail:**- A l'expiration du bail, le PRENEUR pourra céder gratuitement, en tout ou en partie, au BAILLEUR les ouvrages érigés sur la propriété domaniale, si ce dernier les accepte, sinon il devra les enlever à ses frais, dans un délai de douze (12) mois après l'expiration du bail. A défaut de se conformer à cette obligation, le BAILLEUR aura le droit d'enlever ces ouvrages et améliorations aux frais et dépens du PRENEUR et, à cette fin, le PRENEUR s'engage à permettre l'accès sur son terrain à toutes personnes chargées de l'enlèvement de ces ouvrages et améliorations, avec la machinerie nécessaire, et à payer le coût total de l'enlèvement, incluant toutes charges connexes à cette fin.
- 5° **Servitudes:**- Rien dans les droits accordés par les présentes ne portera atteinte aux servitudes ou autres droits semblables s'exerçant sur le terrain loué ci-dessus de même que sur le terrain riverain.
- 6° **Mutation de propriété riveraine:**- Advenant la vente de sa propriété riveraine, le Preneur devra enlever les ouvrages érigés sur la propriété domaniale et légalisés par les présentes, à moins qu'ils ne soient vendus avec la propriété riveraine et que mention en soit faite dans l'acte de vente. Le Preneur ou l'acquéreur devra donner avis de la dite vente au Bailleur.

7° **Clause(s) Spéciale(s):**

#837/1970

ARCHIVES DES EAUX

MAR 6 1970

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

QUÉBEC, P. Q.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES	
SERVICE DOMAINE HYDRAULIQUE	
ARCHIVIS	122.7394
S. D. H.	3/11/70
COMPTABILITÉ	20/1/70

**PERMIS D'OCCUPATION:** En vertu de l'arrêté en conseil 1764 du 11 juin 1968, les présentes constituent en outre un permis d'occupation et ce pour la durée du présent bail pour le maintien des ouvrages liés en vert sur le croquis faisant partie des présentes et non mentionnés dans l'alinéa intitulé: "DROITS DU PRENEUR ET DÉSIGNATION".

Croquis au verso

Représentant le droit d'utilisation d'une partie du lit du lac Manitou  
Croquis de terrain, Parcelle Lot Ptie-36, rang IV, paroisse de Ste-Agathe, canton  
Beresford, comte de Terrebonne.

Ministère des Richesses Naturelles

Service du Domaine Hydraulique

Date: 29/3/66

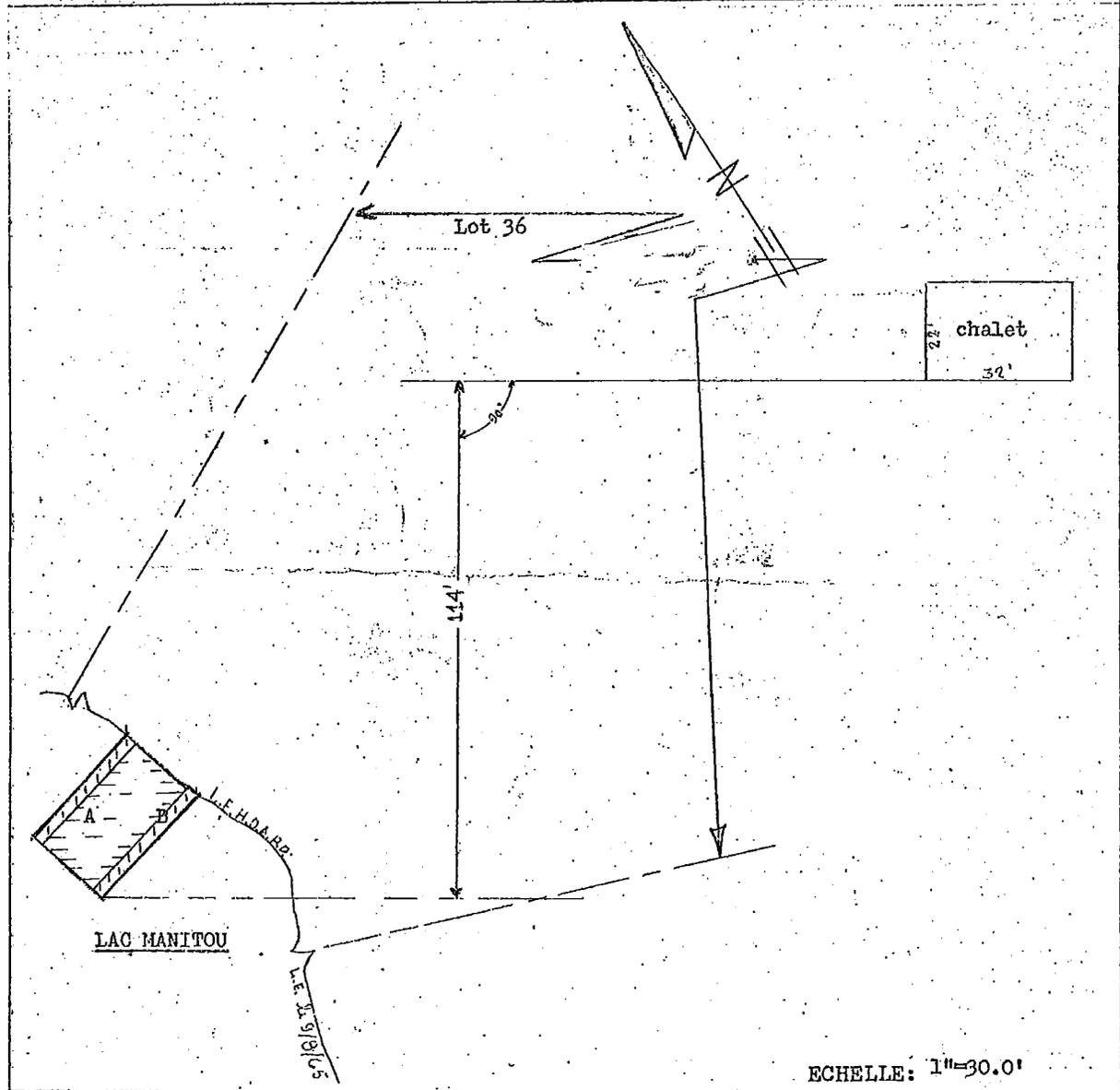
Par: P.G.

P-2-3

LEGENDE

A: Remise à bateau

B: Debarcadere



FAIT À QUÉBEC, en double exemplaire, le 4 février 1970.

TÉMOIN

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE (LOCATAIRE)



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
 MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
 DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES

38468

Québec, 4 Mars 1970 19

DOIT au ministère des Richesses naturelles - Hôtel du Gouvernement  
 DR. to the Department of Natural Resources - Parliament Buildings, QUÉBEC

DESCRIPTION	NOTRE No OUR NO.	MONTANT AMOUNT
<p>L.G.                      Lac Manitou                      1500/1966-84</p> <div data-bbox="857 1136 1258 1390" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p>REÇU LE 9-3-70</p> <p>COUPON</p> <p>CRÉDIT ✓</p> <p>Montant \$12.00</p> <p>DÉPÔT NO. 236 40</p> <p>9-246 CAISSIER</p> </div> <p>Bail # 6970-493 en date du 4 février 1970                      Loyer du 1er février 1970 au 31 janvier 1971</p>		<p>12.00</p>
<p>N.B. Veuillez Informer le ministère de tout changement d'adresse.                      Please inform the Department of any change of address.</p>		

IMPORTANT: Veuillez faire votre remise au ministère des Richesses naturelles à Québec, par mandat-poste ou chèque certifié.

IMPORTANT: Kindly make remittance to the Department of Natural Resources at Quebec, by money-order or certified cheque.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES

24

42515

Québec, 21 janvier 1971

BOIT au ministère des Richesses naturelles - Hôtel du Gouvernement  
DR to the Department of Natural Resources - Parliament Buildings, QUÉBEC

DESCRIPTION	NOTRE No OUR NO.	MONTANT AMOUNT
<p>L.G. Les Hauts 1500/1966-67.</p> <p>Bail # 6970-483 en date du 4 février 1970 Loyer du 1er février 1971 au 31 janvier 1972</p> <p>N.B. Veuillez informer le ministère de tout changement d'adresse. Please inform the Department of any change of address.</p>		<p>12.00</p>

IMPORTANT: Veuillez faire votre remise au ministère des Richesses naturelles à Québec, par mandat-poste ou chèque certifié.

IMPORTANT: Kindly make remittance to the Department of Natural Resources at Quebec, by money-order or certified cheque.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

Ministère des Richesses naturelles

Department of Natural Resources

FACTURE NO. 42515

N.B.: Veuillez retourner la présente formule avec votre chèque certifié ou mandat-poste, au ministère des Richesses naturelles à Québec.  
Kindly return this letter and your certified cheque or money order to the Department of Natural Resources at Quebec.

RENSEIGNEMENTS  
INFORMATION

RE.: \_\_\_\_\_ Lac Manitou  
1500/1966-84

A) Même adresse, same address   
Changeement d'adresse, new address .....

B) Veuillez nous indiquer si d'autres ouvrages ou améliorations ont été effectués depuis la location originale.  
Please inform the Department if any other works or improvements have been made during the last twelve months.

.....  
.....  
.....

C) Remarque, Remark  
.....  
.....

Signature



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES

47500

Québec, 20 Janvier 1972

DOIT au ministère des Richesses naturelles - Hôtel du Gouvernement  
DE to the Department of Natural Resources - Parliament Buildings, QUÉBEC

DESCRIPTION	NOTRE No OUR NO.	MONTANT AMOUNT
L.G. Lac Manitou Dossier: 1500/1966-84		
Bail # 6970-493 en date du 4 février 1970 Loyer du 1er février 1972 au 31 janvier 1973  9-2-5	<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px;"> REÇU LE 10/2/72  COMPTÉ  CHÈQUE ✓  MONTANT  DÉPÔT NO. 267  CAISSIER </div>	12,00
N.B.- Veuillez informer le ministère de tout changement d'adresse. Please inform the Department of any change of address.		

IMPORTANT: Veuillez faire votre remise au ministère des Richesses naturelles à Québec, par mandat-poste ou chèque certifié.

IMPORTANT: Kindly make remittance to the Department of Natural Resources at Quebec, by money-order or certified cheque.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

Ministère des Richesses naturelles

Department of Natural Resources

FACTURE NO. 47500

N.B.: Veuillez retourner la présente formule avec votre chèque certifié ou mandat-poste, au ministère des Richesses naturelles à Québec.  
Kindly return this letter and your certified cheque or money order to the Department of Natural Resources at Québec.

RENSEIGNEMENTS  
INFORMATION

RE.: Lac Manitou  
1500/1966-84

A) Même adresse, same address

Changement d'adresse, new address .....

B) Veuillez nous indiquer si d'autres ouvrages ou améliorations ont été effectués depuis la location originale.  
Please inform the Department if any other works or improvements have been made during the last twelve months.

.....

C) Remarque, Remark

.....

Signature



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
 MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
 DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES

53749

Québec, 16 février 1973

DOIT au ministère des Richesses naturelles - Hôtel du Gouvernement  
 DR to the Department of Natural Resources - Parliament Buildings, QUÉBEC

DESCRIPTION	NOTRE No OUR NO.	MONTANT AMOUNT
<p>L.G.            Lac Manitou            Dossier: 1500/1966-84</p> <div data-bbox="506 1270 899 1522" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p>REÇU LE <u>8 Mars 73</u></p> <p>COMPTANT _____</p> <p>CHÈQUE <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>MANDAT _____ \$ <u>12.00</u></p> <p>DÉPÔT NO. <u>191</u> <u>Se</u></p> <p style="text-align: right;">CAISSIER</p> <p style="text-align: center; margin-top: 5px;"><u>G-2-5-B</u></p> </div> <p>Bail #6970-493 en date du 4 février 1970.            Loyer annuel du 1 février 1973 au 31 janvier 1974.</p> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;">N.B. Veuillez informer le ministère de tout changement d'adresse.            Please inform the Department of any change of address.</p>		<p>\$ 12.00</p>

IMPORTANT: Veuillez faire votre remise au ministère des Richesses naturelles à Québec, par mandat-poste ou chèque certifié.

IMPORTANT: Kindly make remittance to the Department of Natural Resources at Québec, by money-order or certified cheque.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC  
 MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
 DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES

59069

Québec, 28 décembre 1973

DOIT au ministère des Richesses naturelles - Hôtel du Gouvernement  
 DE to the Department of Natural Resources - Parliament Buildings, QUÉBEC

DESCRIPTION	NOTRE No OUR NO.	MONTANT AMOUNT
<p>L.G.  <i>Las Manitou</i>  <i>Dossier: 1500/1966-84</i></p> <div data-bbox="711 1281 1144 1638" style="border: 1px solid black; padding: 5px; transform: rotate(-5deg);"> <p>9-9-5-19            10-1-74            RECUE LE            DÉPÔT NO. 931            12.00            H.T.</p> </div> <p><i>Bail 6970-493 en date du 4 février 1970.</i>  <i>Loyer annuel du 1 février 1974 au 31 janvier 1975.</i></p> <p>N.B. Veuillez informer le ministère de tout changement d'adresse.            Please inform the Department of any change of address.</p>		<p>\$ 12.00</p>

IMPORTANT: Veuillez faire votre remise au ministère des Richesses naturelles à Québec, par mandat-poste ou chèque certifié.

IMPORTANT: Kindly make remittance to the Department of Natural Resources at Québec, by money-order or certified cheque.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
 MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
 DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES

65663

Québec, 3 février 1975.

DOIT au ministère des Richesses naturelles - Hôtel du Gouvernement  
 DR — to the Department of Natural Resources - Parliament Buildings, QUÉBEC

DESCRIPTION	NOTRE No. OUR NO.	MONTANT AMOUNT
<p>L.S.            Lac Manitou            Dossier: 1500/1966-84.</p> <p>Bail 6970-493 en date du 4 février 1970.            Loyer annuel du 1 février 1975 au 31 janvier 1976.</p> <p>N.B. Veuillez informer le ministère de tout changement d'adresse.            Please inform the Department of any change of address.</p>		<p>\$ 12.00</p>

IMPORTANT: Veuillez faire votre remise au ministère des Richesses naturelles à Québec, par mandat-poste ou chèque certifié.

IMPORTANT: Kindly make remittance to the Department of Natural Resources at Québec, by money-order or certified cheque.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC  
 MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
 DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES

143  
 73697

Québec, 01 FEVRIER 1976

DOIT au ministère des Richesses naturelles - Hôtel du Gouvernement  
 DR. to the Department of Natural Resources - Parliament Buildings, QUÉBEC

DESCRIPTION	NOTRE No OUR NO.	MONTANT AMOUNT
<p>LOT DE GREVE            LAC MANITOU            DOSSIER: 1500-1966-84</p> <p style="text-align: right; margin-right: 100px;">9-2 5/B</p> <div data-bbox="966 1386 1356 1627" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p>REÇU LE <u>16/2/76</u></p> <p>COMPTANT <u>—</u></p> <p>CHEQUE <u>—</u></p> <p>MONTANT <u>12-</u></p> <p>NUMERO <u>948</u></p> <p style="text-align: right;">CAISSIER <u>MA</u></p> </div> <p style="margin-top: 20px;">BAIL 6970-493      EN DATE DU 04/02/70            LOYER POUR 1 ANS      DU AU 01/02/76</p> <p style="margin-top: 20px; text-align: right;">12.1</p> <p style="margin-top: 20px; font-size: small;">N.B. Veuillez informer le ministère de tout changement d'adresse.            Please inform the Department of any change of address.</p>		

IMPORTANT: Veuillez faire votre remise au ministère des Richesses naturelles à Québec, par mandat-poste ou chèque certifié.

IMPORTANT: Kindly make remittance to the Department of Natural Resources at Québec, by money-order or certified cheque.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES

78015

Québec, 01 FEVRIER 1977

DOIT au ministère des Richesses naturelles - Hôtel du Gouvernement  
DR to the Department of Natural Resources - Parliament Buildings, QUÉBEC

DESCRIPTION	NOTRE No OUR NO.	MONTANT AMOUNT
LOT DE GREVE LAC MANITOU DOSSIER: 1500-1966-54	4,1,59,0	
BAIL 6970-493 LOYER POUR 1 ANS EN DATE DU 04/02/70 DU AU 01/02/77		\$ 12,0

REÇU LE 9-2-77  
 COMPTANT ✓  
 CHÈQUE  
 MANDAT 3-10  
 DÉPÔT NO. 572  
 CASSEUR

N.B. Veuillez informer le ministère de tout changement d'adresse.  
Please inform the Department of any change of address.

IMPORTANT: Veuillez faire votre remise au ministère des Richesses naturelles à Québec, par mandat-poste ou chèque certifié.

IMPORTANT: Kindly make remittance to the Department of Natural Resources at Québec, by money-order or certified cheque.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES  
DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES

84761

Québec, 01 FEVRIER 1978

DOIT au ministère des Richesses naturelles - Hôtel du Gouvernement  
DR. to the Department of Natural Resources - Parliament Buildings, QUÉBEC

DESCRIPTION	NOTRE No OUR NO.	MONTANT AMOUNT
<p>LOT DE GREVE LAC MANITOU DOSSIER: 1500-1966-84</p> <p>NO. DU BAIL: 6970-423 DATE DU BAIL: 04 FEVRIER 1970 LOYER POUR 1 ANS,</p> <p>*****DOUZE*</p> <p>CE COMPTE EST MAINTENANT PAYABLE.</p> <p>N.B. Veuillez informer le ministère de tout changement d'adresse. Please inform the Department of any change of address.</p>	<p>4.1.60,0</p> <p>1/3/78 6/3/78 945 WS</p> <p>00X100 DOLLARS.</p>	<p>12.1</p>

IMPORTANT: Veuillez faire votre remise au ministère des Richesses naturelles à Québec, par mandat-poste ou chèque certifié.

IMPORTANT: Kindly make remittance to the Department of Natural Resources at Québec, by money-order or certified cheque.



Ministère des Richesses naturelles  
 Direction de la programmation budgétaire  
 Service contrôle des revenus

N°: 90419

Québec, 01 FEV. 19 79

Service:

Montant de votre remise: \$ 12,00

[Empty rectangular box for stamp or signature]

À retourner avec votre remise,  
 à l'adresse suivante:  
 1620, Boul. de l'Entente  
 Québec, Qc  
 G1S 4N6

DÉTACHEZ ET RETOURNEZ AVEC VOTRE REMISE

DESCRIPTION	CODIFICATION	MONTANT
LOT DE GREVE LAC MANITOU DOSSIER 1500-1900-84	4,1,00,0	
	15-1-79	
	REÇU LE 23-1-79	
	COMPTANT	
	CHÈQUE	
	MANDAT	12,00
	DÉPÔT NO. 942	D.B.
NO. DU BAIL: 6070-493		
LOYER POUR 12 ANS A COMPTER DU 01 FEV.		
*****DOUZE*****	00-100 DOLLARS	\$12,00
CE COMPTE EST MAINTENANT PAYABLE.		
NET 30 JOURS		



Ministère des Richesses naturelles  
 Direction de la programmation budgétaire  
 Service contrôle des revenus

N°: 95677

Québec, 01 FEV, 19 80

Service:

Montant de votre remise: \$ 12,00

À retourner avec votre remise,  
 à l'adresse suivante:  
 1620, Boul. de l'Entente  
 Québec, Qc  
 G1S 4N6

DÉTACHEZ ET RETOURNEZ AVEC VOTRE REMISE

DESCRIPTION	CODIFICATION	MONTANT
LOT DE GREVE LAC MANITOU DOSSIER: 1900-56-84	4.1.60.0	
	19-2-80	
	REÇU LE 22-2-80	
	COMPTANT.....	
	CHÈQUE.....	
	MANDAT.....	\$ 12,00
	DÉPÔT NO. 627	CAISSIER
NO. DU BAIL: 6970-493		
LOYER POUR 1 ANS, A COMPTER DU 01 FEV. 80		
*****DOUZE*	00/100 DOLLARS.	512,00
CE COMPTE EST MAINTENANT PAYABLE.		
NET 30 JOURS		



1249



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
et de la Gestion financière  
et contrôle des revenus

N°: 09833

2360, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, QC  
G1V 4H2

[Empty rectangular box for stamp or signature]

Québec, 15 décembre 19 82.

Service: Milieu hydrique.

Montant de votre remise: \$ [ ]

À retourner avec votre remise, à l'adresse ci-haut mentionnée

DÉTACHEZ ET RETOURNEZ AVEC VOTRE REMISE

N°: 09833

DESCRIPTION	CODIFICATION	MONTANT
L.G. Lac Manitou Dossier: 1500/1966-84 REÇU LE 82-12-15 COMPTANT..... CHÈQUE..... ✓ MANDAT..... \$ 25.00 DÉPÔT NO. 215 Bail 8283-677 en date du 22 octobre 1982. Loyer annuel du 1er février 1982 au 31 janvier 1983.	4.1.73	\$ 25.00
PAIEMENT REÇU LE DEC 15 1982 ENVIRONNEMENT QUÉBEC		
NET 30 JOURS		



N° de facture	LBA132606-LBA
Date de facture	2005-02-01
	60.96 \$

Établir votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du  
MINISTRE DES FINANCES, à l'adresse ci-dessous et au montant indiqué.

DIR RESS FINANCIERES & MATERIELLES  
675, BOUL. RENE-LEVESQUE EST  
3E ETAGE, BTE 11  
QUEBEC (QUEBEC) G1R-5V7

N° du client	P0006585-DB6
--------------	--------------

Découper cette partie et la joindre au paiement. Merci  
Conserver pour vos dossiers.

